

Montréal, lundi 23 août 2021

École François-de-Laval et annexe.
Guide pour réussir ensemble une rentrée sécuritaire et bienveillante
(THIS DOCUMENT WILL BE AVAILABLE IN ENGLISH SOON ON OUR WEB SITE)

Chers parents,

Toute l'équipe-école est à l'œuvre pour finaliser les préparatifs du retour en classe et accueillir en toute bienveillance et sécurité les élèves. Nous sommes conscients que la rentrée scolaire 2021-2022 soulève encore une fois un grand nombre de questions, tant par le contexte dans lequel elle s'exerce que par les défis d'organisation qu'elle entraîne. En prenant en compte les directives du ministère de l'Éducation et de la Direction de santé publique, nous vous présentons les mesures actuelles prises pour la réouverture de notre école et adaptées à notre milieu. Nous espérons que ce document apportera les réponses à vos questions.

L'école à temps plein

Nos élèves fréquenteront l'école à temps plein du lundi au vendredi.

Pour élèves du primaire :

La rentrée scolaire a lieu le jeudi 26 août pour tous les élèves du primaire,

Les élèves des classes d'accueil primaire eux, débuteront le vendredi 27 août.

(All regular classes and kindergarten classes (regular and welcome class) will begin on the 26th of august, BUT WELCOME CLASSES GRADE 1 TO 6 WILL START ON THE 27TH)

Le 26 août sera une journée régulière de classe pour les élèves du primaire. (Voir l'horaire plus loin)

ATTENTION : Les élèves de la maternelle (régulière et la maternelle d'accueil) vivront le début de leur rentrée progressive à la maternelle le jeudi 26 août.

EN RAISON DU BESOIN DE LIMITER AU MAXIMUM LA PRÉSENCE DE VISITEURS DANS L'ÉCOLE des changements devront être apportés aux informations que vous avez reçu concernant la rentrée progressive des élèves. Les enseignants communiqueront avec vous. MERCI de consulter aussi vos courriels fréquemment.

Comment se passera la rentrée cette année pour les élèves du primaire ?

En raison des contraintes relatives aux rassemblements en contexte de COVID-19, et des éléments suivants :

- Considérant la taille de notre école,
- Le nombre d'élèves,
- Les règles de distanciation en vigueur,

Nous ne pouvons pas encore faire une rentrée normale. Bien qu'il y puisse y avoir des incohérences entre les règles ayant cours dans la société en général et dans les écoles, nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension pour respecter les consignes contenues dans ce document.

De plus, nous vous demandons de les expliquer à votre enfant et de lui rappeler pourquoi nous devons procéder de cette façon. *En respectant ensemble les règles, on contribue tous à rester en santé.* Cela l'aidera à se conformer aux nouvelles règles mises en place.

Afin que votre enfant sache où se rendre, les enseignants communiqueront avec les familles de leurs élèves, entre le 23 et 25 août.

Les renseignements suivants vous seront transmis (par téléphone ou courriel)

- Le nom de l'enseignant
- Le numéro du groupe
- Le numéro du local de classe et l'étage
- L'immeuble

Nous vous demanderons de noter ses informations sur un petit papier et de vous assurer que votre enfant a cette information en main lors de son arrivée à l'école.

Si votre enfant est nouveau à notre école, du personnel sera disponible pour l'accueillir et le guider. Il n'aura qu'à se rendre à la table identifiée par un point d'interrogation (?) qui sera située entre les 2 immeubles, rue Bois-de-Boulogne.

Pour les élèves de 1^{re} année et de 2^e année

Les 26 et 27 août, les élèves pourront être accompagnés **d'un seul adulte ou frère/sœur plus grand (ex. : 5^e année)**

Entre 7 h45 et 8 h 15, en respectant la distanciation avec les autres familles, les élèves de 1^{re} et de 2^e année (et leur accompagnateur) pourront aller retrouver leur enseignant.e.

Les enseignants seront répartis dans la cour de l'annexe.

Chaque enseignant aura prévu une grande affiche sur laquelle sera indiqué le numéro du groupe.

ATTENTION : Dès que l'enfant aura trouvé son enseignant.e et que l'enseignant.e aura coché l'arrivée de l'élève sur sa liste, l'accompagnateur devra quitter. Informez votre enfant à l'avance du déroulement des choses. Cela l'aidera à anticiper les événements.

Pour les élèves de 3^e 4^e 5^e et 6^e année

Entre 7 h50 et 8 h15* (*1^{er} jour seulement), **en respectant la distanciation de 2 m**, élèves pourront se rendre directement à leur nouveau local de classe. Les enseignants les y attendront.

Attention : *à partir du vendredi 27 août, l'entrée se fait entre 7h50 et 8h00

SVP noter pour les déplacements dans l'école, le port du masque de procédure est requis pour tous les élèves de 1^{re} à 6^e année.

Du personnel sera disponible aux portes d'entrée et dans l'école pour guider les élèves au besoin.

Pour le pavillon principal : (les groupes seront inscrits aux portes extérieures)

Les élèves de 1B et 1E entreront par la porte située au bout du modulaire, près du boisé

Les élèves de 3C, 1C, 1D, 1F, 1G, 6C entreront par la porte située à l'extrémité sud du gymnase.

Les élèves de 1B, 1E, 3A, 3E, 5A, 5B, 5C, 6E entreront par la porte centre-sud

Les élèves de 3B, 3D, 5F 6A, 6B, 6D, 50-60 et AC3 entreront par la porte centre-Nord.

Pour l'annexe : (les groupes seront inscrits aux portes extérieures)

Les élèves de 4A, 4B, 4C, 4D, 4E, 101 et 104 entreront par la porte du centre, à côté du gymnase

Les élèves de 30-40, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E et 2F entreront par la porte du bout entre les 2 écoles.

Nous le répétons :

Seuls les parents des élèves de maternelle, 1^{re} année et 2^e année pourront accompagner leur enfant à la rencontre de son enseignant.e.

Les parents des élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année ne pourront pas accéder à la cour d'école.

Fonctionnement général de l'école

Organisation des classes

L'organisation scolaire et la composition des groupes relèvent du personnel de l'école. En fin d'année, les enseignants se rassemblent pour composer des groupes **comparables** en tenant compte des caractéristiques des élèves. Ainsi tous les groupes sont formés d'élèves forts, moyens ou plus fragiles, d'élèves calmes et d'élèves agités, de garçons et de filles. Les groupes sont ensuite pigés au hasard.

Toutefois, il est possible que de plus nombreux élèves se présentent ou au contraire que certains de ceux que nous avons prévu accueillir aient omis de nous aviser de leur départ. Cela pourrait nous contraindre à ouvrir ou fermer des classes, à déplacer des élèves d'une classe à une autre le 2^e jour de classe et même, de façon excessivement rare à déplacer des élèves vers d'autres écoles de notre quartier si la capacité d'accueil et/ou le nombre de groupes de notre école varient (se référer à la politique d'admission du CSSDM).

La vie en société implique de devoir rencontrer de nouvelles personnes, de s'adapter à des situations et des personnalités différentes, etc. Il est probable que les frères et sœurs ne soient pas dans le même immeuble.

Notez qu'aucune demande de changement de classe ne sera acceptée par la direction.

Au moment d'écrire ces informations, nous prévoyons que notre école accueillera les groupes suivants :

| FDL | FDLA |
|--|---|
| 7 groupes en maternelle régulière | 6 groupes de 2 ^e année |
| 6 groupes de 2 ^e année | 1 groupe combiné 3 ^e /4 ^e année * |
| 5 groupes de 3 ^e année | 5 groupes de 4 ^e année |
| 4 groupes de 5 ^e année | 1 maternelle d'accueil |
| 5 groupes de 6 ^e année | 2 classes d'accueil |
| 1 groupe combiné 5 ^e /6 ^e année* | |
| 1 groupe d'accueil | |

* Des classes combinées sont formées lorsque le nombre d'élèves des niveaux concernés dépasse la capacité des classes sans justifier l'ouverture d'un autre groupe de ce niveau. Les élèves qui sont dans ces classes ont été choisis par les enseignants en fonction de leur tempérament et de ce que nous connaissons d'eux. Les élèves de ces classes suivent le même programme que les élèves des classes à un seul niveau.

Horaire du primaire

| | |
|---------------|---|
| 7h50 à 8h | Entrée libre en respectant la distanciation (tel que décrite dans l'entrée du 27 août) * |
| 8h à 11h35 | Temps d'enseignement (récréation à l'extérieur sauf si pluie ou très grand froid) |
| 11h35 à 12h52 | Dîner (les élèves qui dînent à l'école vont jouer sauf si pluie ou très grand froid) |
| 12h52 à 12h57 | Entrée libre des élèves qui sont allés manger à la maison. * |
| 12h57 à 15h08 | Temps d'enseignement (récréation à l'extérieur sauf si pluie ou très grand froid) |

* Les élèves de 1^{re} et 2^e année entreront aussi en entrée libre à compter du 31 août.

Horaire régulier du préscolaire

| | |
|---------------|--|
| 8h55 à 11h28 | Temps de classe |
| 11h28 à 12h50 | Dîner (les élèves qui dînent à l'école vont jouer sauf si pluie ou très grand froid) |
| 12h50 à 15h05 | Temps de classe |

Départ en fin de journée

Il est interdit aux parents d'entrer dans la cour de l'école **sauf pour 1 parent par élève pour les élèves de 1^{re} année les 26, 27 et 30 août.**

Les élèves transportés sont rassemblés par autobus dans la cour de l'école avant l'embarquement guidé par les enseignants. (Note : dans l'autobus, les élèves doivent porter le masque, à l'exception des élèves de maternelle)

Les élèves marcheurs ou ceux que les parents viennent chercher doivent aller retrouver leur parent aux portes de la cour (SVP : créer une routine avec votre enfant et vous entendre sur la porte de cour où vous viendrez - Bois-de-Boulogne ou Salaberry - toujours le même endroit le cas échéant).

Les frères et sœurs qui doivent se retrouver avant de quitter se rejoignent sur les **bancs de ciment dans la cour de l'annexe.**

Tous les élèves doivent quitter sans tarder. Il y a une surveillance jusqu'à 15h25. Les élèves qui seraient encore présents sur la cour à ce moment sont raccompagnés au secrétariat de leur immeuble.

Accueil des nouveaux élèves du préscolaire et des classes d'accueil

L'entrée en maternelle ou en classe d'accueil représente une étape importante pour les enfants. En cette période de pandémie de COVID-19, la plupart d'entre vous n'ont pas eu la possibilité de visiter notre école avant que votre enfant entame cette belle transition vers le monde scolaire. Sachez que tous nos élèves seront accueillis avec bienveillance et que nous mettons tout en œuvre pour leur assurer un environnement stimulant et sécuritaire. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à visiter <https://francois-de-laval.csdm.ca/> qui représente une belle vitrine sur notre dynamique communauté éducative.

Mesures sanitaires prises pour assurer la santé et la sécurité des enfants

Des mesures strictes d'hygiène et de salubrité sont mises en place dans notre établissement scolaire :

- Aidez-nous à garder notre école en santé : Si votre enfant présente des symptômes qui peuvent s'apparenter à ceux de la COVID **gardez-le à la maison.** Informez-nous de l'évolution de la situation (via le courriel de l'école ou un appel au secrétariat, voir nos coordonnées au bas des pages ce document)
- Notre école ne disposant pas de suffisamment de points d'eau à **proximité** des entrées des immeubles pour le lavage des mains dans un temps restreint, des gels hydroalcooliques seront mis à la disposition des élèves. Cette opération sera effectuée sous la supervision d'un membre du personnel.

- Notez que le lavage des mains est obligatoire notamment à l'entrée de l'école, avant et après chaque récréation, avant et après la consommation de nourriture, après s'être mouché et à la sortie de l'école. À cet effet, des lavabos sont disponibles dans l'école et des distributeurs de gel sont disponibles aux entrées et en classe.
- **L'utilisation d'une gourde d'eau personnelle (pleine à l'arrivée) incassable et réutilisable est fortement recommandée, car il n'est pas permis de boire directement aux fontaines. Toutefois il est possible d'y remplir sa gourde (bouteille).**
- Des mouchoirs sont à la disposition des élèves et du personnel pour respecter les principes d'étiquette respiratoire.
- Les locaux sont nettoyés régulièrement.
- Les salles de bain et les surfaces qui sont touchées fréquemment (poignées de porte, interrupteurs, bureaux de travail, équipements d'ordinateur, fontaines d'eau, robinets, etc.) sont nettoyées régulièrement.
- Les élèves doivent limiter le transport d'objets entre l'école et la maison.
- Les objets qui sont partagés par plusieurs élèves seront nettoyés souvent.
- Les déplacements seront limités, adaptés et encadrés. Il est recommandé d'éviter les contacts.
- Du marquage au sol permet de visualiser la distance à respecter lors des déplacements individuels.
- Les salutations impliquant des contacts physiques entre les personnes, comme les poignées de mains et autres, sont à proscrire.
- Le personnel respectera évidemment les consignes émises par la CNESST.

Port du couvre-visage pour les élèves

À l'heure actuelle, le port du couvre-visage est obligatoire pour tous les élèves à partir de la 1^{re} année du primaire à dans les corridors et aires communes de l'école en présence d'autres groupes-classes ainsi que dans le transport scolaire. Il peut être retiré en classe.

Manipulation des objets

Les mesures sanitaires prises par le gouvernement impliquent de prendre des précautions particulières quant à la transmission de germes par contact avec les surfaces. Les poignées de portes, rampes d'escalier et toute autre surface fréquemment touchée par les élèves et le personnel seront régulièrement désinfectées, mais la manipulation des objets dans les classes devra être limitée.

Transport scolaire

Le port du masque sera obligatoire pour les élèves **à partir de la 1^{re} année**.

Les élèves auront une place assignée dans l'autobus. Il est important que cette place soit respectée en TOUT temps. Merci de revoir cette règle avec votre enfant

Dîner à l'école (DÈS LE JEUDI 26 AOÛT)

- L'heure du dîner respectera les directives des autorités de santé publique.
- Le service de traiteur (*qui débutera plus tard, des informations suivront*) sera disponible et de strictes mesures sanitaires seront mises en place
- Si votre enfant revenait dîner à la maison, il lui sera possible de le faire, mais les dispositions s'appliquent quant au lavage rigoureux des mains à son arrivée et à son départ.

Déplacements dans l'école

L'application des mesures de distanciation physique demeure souhaitée et fortement encouragée. Elle constitue une mesure de prévention efficace. Le port du masque est requis pour les élèves à partir de la 1^{re} année.

Fonctionnement du service de garde :

Le service de garde scolaire reprend ses activités habituelles (tarification en vigueur, ratio habituel) en respectant les directives des autorités de santé publique. Toutes les mesures sanitaires prévues en milieu scolaire s'appliqueront en service de garde. Dans la mesure du possible, les élèves provenant de groupes-classes seront maintenus au sein des mêmes groupes dans le service de garde.

Le matin avant la classe, tous les élèves inscrits fréquenteront le service de garde du pavillon principal (même si leur classe est située à l'annexe. Les élèves seront ensuite dirigés vers leur local à 7h50)

En fin de journée, le service de garde de l'annexe sera ouvert jusqu'à environ 17h15 puis les élèves qui seront encore présents seront transférés vers le service de garde du pavillon principal.

Le service de garde ferme à 18h. Notez que des frais de retard importants sont facturés si vous venez en retard.

En résumé

Avant 7h50 et après 17h15 : seul le service de garde du pavillon principal est ouvert. Tous les élèves y seront réunis.

Lors de l'arrivée des enfants au service de garde le matin, un employé du SdG accueillera les enfants qui devront dire au revoir à leur parent à la porte et entrer seuls.

Lors du départ le soir, un employé accueillera les parents à la porte. Le parent nommera son enfant et devra attendre à l'extérieur de l'école, en distanciation des autres parents, que son enfant vienne le rejoindre.

Cours à distance pour les élèves ayant une situation de grande vulnérabilité à la COVID-19

Le ministère de l'Éducation a demandé aux centres de service scolaires du Québec de mettre sur pied un service d'enseignement à distance pour les élèves qui ne seraient pas de retour en classe physiquement à la rentrée pour des raisons de vulnérabilité à la COVID-19 associées à une condition médicale particulière pour eux ou pour leur famille immédiate. **Si vous souhaitez que votre enfant soit exempté du retour présentiel obligatoire à l'école, veuillez nous aviser le plus rapidement possible. UN nouveau BILLET MÉDICAL récent JUSTIFIANT L'EXEMPTION DE VOTRE ENFANT POUR UNE CONDITION DE VULNÉRABILITÉ PARTICULIÈRE ASSOCIÉE À LA COVID-19 POUR LA SANTÉ EST REQUIS.**

Une marche à suivre claire en cas d'éclosion

Comme l'année dernière, les autorités de santé publique guideront l'école dans les mesures à prendre si un cas positif était déclaré.

Dans tous les cas, les parents seront avisés de la situation en cas d'éclosion et des mesures déployées dans les meilleurs délais par le CSSDM. Sachez que votre équipe-école est votre premier point de contact pour toute question relative à la COVID-19.

La page Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) est mise à jour régulièrement. N'hésitez pas à la consulter pour plus d'information notamment connaître les symptômes de la COVID-19 et les soins de base à donner à son enfant, et de savoir quand contacter la ligne info coronavirus (1 877 644-4545).

Paielements des frais par internet

Nous vous informons également de la poursuite du déploiement du **paiement par Internet** à l'ensemble des établissements du CSSDM.

Vous recevrez 2 types d'état de compte

- Celui de l'école vous informe des frais à payer pour les cahiers ou les sorties de votre enfant.
- Celui du service de garde et de dîner vous informe des frais à payer pour la garde de votre enfant (le matin le midi ou le soir)

Attention : les parents doivent utiliser des numéros de référence et des comptes fournisseurs différents pour payer les différents types d'état de compte. Les informations appropriées figurent sur les états de compte. SVP, vous y référer.

Le service de garde produit un état compte mensuel qui vous est transmis par courriel.

Les états de compte de l'école (pour les cahiers d'activités de votre enfant) vous seront acheminés prochainement et au besoin. Un numéro de référence permet le paiement en ligne via le site transactionnel des institutions financières participantes. Les instructions détaillées ainsi que la liste des institutions participantes seront indiquées sur les états de compte. Si vous avez omis de payer ces frais l'an dernier, ils seront inscrits sur votre état de compte. Nous vous demandons de procéder au paiement total.

Accès et sécurité aux abords de l'école

Depuis plusieurs années, nous travaillons avec la ville de Montréal et l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville pour sécuriser les rues aux abords de l'école. Nos démarches portent progressivement fruit et des travaux d'ajouts de saillies ont été réalisés l'an dernier dans les rues à proximité de l'école.

L'accès à la cour de l'école doit se faire par les 2 extrémités de la cour d'école (à côté des stationnements).

Merci de ne pas utiliser l'accès entre les 2 immeubles qui est réservé aux élèves du transport scolaire

Si vous venez conduire votre enfant, nous vous encourageons à venir à pied à l'école ou à vous stationner plus loin en respectant les entrées privées et à franchir les derniers pâtés de maisons à pied.

À proximité de l'école, nos élèves brigadiers (accompagnés par des ressources de l'école) se redéployeront bientôt pour accompagner votre enfant vers la cour d'école qui elle est surveillée par du personnel. Ainsi, nul besoin d'accompagner votre enfant jusqu'à la porte de la cour.

Plus de renseignements

L'école est importante pour nos jeunes et les bénéfices d'un retour en classe sont réels pour leur permettre de se développer et de s'épanouir. J'en profite pour vous remercier de votre compréhension et vous rappeler que notre équipe sera mobilisée, comme toujours, à veiller aux apprentissages et au bien-être de votre enfant.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

En toute collaboration,

Lucie Charette
Directrice

Ps: This document and an English version will be available as soon as possible on our web site